



Service Civique : « Sport Santé »

Qu'entend-on par « sport santé » ?

Selon le mouvement sportif, le sport santé est une activité sportive pratiquée dans des conditions aptes à maintenir ou améliorer la santé. Sans être pour autant la garantie d'une bonne santé, la pratique d'une activité physique adaptée contribue à rendre son corps efficace contre les « agressions » de la vie de tous les jours. Les bénéfices de l'activité physique associée à une bonne hygiène de vie se manifestent, de manière plus ou moins visible et rapide dans l'ensemble des dimensions de la santé (physique, psychologique et sociale).

Quel angle d'approche au sein de nos structures ?

Les volontaires découvriront pendant cette mission tout l'éventail des activités qui sont proposées dans les associations sportives en matière de « sport santé ». Dans le cadre de leur projet de service civique, les volontaires pourront aider les associations à aborder des questions et explorer des pistes de développement qui sans leur renfort n'auraient pas été mises à l'agenda.

Les volontaires pourront alors développer des programmes préconisant la pratique d'activité physique et sportive comme vecteurs de bonne santé, de lutte contre la sédentarité, de bonne hygiène de vie et de prévention des risques de maladie—sont l'un des objectifs du concept « Sport Santé ».

Quelles sont les prérogatives pour exercer une mission de service civique sur cette thématique ?

Il est nécessaire de bien cadrer l'approche de cette thématique. Ainsi, une mise à disposition de documentations relatives à ce sujet ainsi qu'un accompagnement par un tuteur sont incontournables.

Quelles missions proposer à un volontaire ?

- Aider à la participation d'événements sur ce sujet mis en place dans la structure d'accueil, observations de programme de prévention et de lutte contre le dopage.

- Aide à des conceptions de programmes de santé et de maintien pour les seniors sous la tutelle d'éducateurs sportifs spécialisés.
- Aide à l'organisation de journées organisées pour les jeunes scolaires et les jeunes sportifs sur le thème sport santé, journée olympique (prévention, hygiène de vie)
- Observation, enquête auprès de la population sur la prise en compte de la santé et de la sécurité des publics et des organisateurs lors de la planification des manifestations (bruit, qualité de l'air, accidents...)
- Aide à la communication sur la mallette « Le sport pour la santé » auprès des référents sport santé dans la structure d'accueil
- Soutien au développement pédagogique de la mallette « Le sport pour la santé du CNOSF », création de jeux, d'outils ludiques en direction des adolescents.

Le volontaire sera étroitement associé à la réflexion et aux travaux mis en place pour promouvoir l'activité physique et sportive et participera aux actions de prévention du dopage.

En conclusion, le volontaire pourra s'engager dans toute action de communication, de sensibilisation, d'organisation à différents niveaux en excluant tout ce qui relève de "l'aide à la personne".

Le champ d'intervention d'aide à la personne requiert des compétences dépassant la formation préalable préconisée à la prise en main de la mission.

Quels moyens humains et matériels affecter pour accomplir la mission ?

Le jeune volontaire sera sous la tutelle de la personne en charge du dossier sur le sport santé. Le matériel informatique sera mis à sa disposition ainsi que de la documentation.